

Définitions

Chômage (au sens du recensement)

Les chômeurs au sens du recensement de la population sont les personnes (de 15 ans ou plus) qui se sont déclarées chômeurs (inscrits ou non à Pôle emploi) sauf si elles ont, en outre, déclaré explicitement ne pas rechercher de travail et les personnes (âgées de 15 ans ou plus) qui ne se sont déclarées spontanément en emploi, ni au chômage, mais qui ont néanmoins déclaré rechercher un emploi. Un chômeur au sens du recensement n'est pas forcément un chômeur au sens du BIT (et inversement).

Diplôme

Les personnes considérées comme non diplômées sont les actifs de 15 ans ou plus ne possédant pas de diplôme ou titulaire du diplôme national du brevet ou équivalent.

France de province

La France de province recouvre toutes les régions métropolitaines sauf la région Île-de-France.

Illectronisme

L'illectronisme est, selon Eurostat, le fait ne pas avoir utilisé Internet au cours des 12 derniers mois ou ne pas posséder les compétences numériques de base.

Lieu de médiation numérique

Les lieux de médiation numérique visent à accompagner jusqu'à l'autonomie tous les publics dans les usages quotidiens des technologies, services et médias numériques. Une partie des lieux de médiation numérique accueillent les

conseillers numériques France Services, spécialement formés et rémunérés par l'État, qui ont pour mission de soutenir les Français dans leurs usages numériques quotidiens (prendre en main un équipement informatique, naviguer sur internet, utiliser une messagerie, etc.) et les accompagner vers l'autonomie pour réaliser des démarches administratives en ligne seuls. Leur objectif est notamment de favoriser l'insertion professionnelle et le retour à l'emploi pour les publics fragilisés.

Panier de services publics

La Poste (bureau de poste, relais poste ou agence postale), Centre de Finances publiques, Caisse d'allocations familiales (CAF), Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail (Carsat), Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM), Mutualité sociale agricole (MSA), Pôle emploi, Conseil départemental d'accès au droit (CDAD), Point d'accès au droit (PAD), Maison de la justice et du droit (MJD), et les services d'accueil des préfectures, des sous-préfectures et des maisons de l'État.

Deux paniers sont définis dans l'étude : le premier inclut l'ensemble des services publics, présents dans les espaces France Services au 1^{er} janvier 2023 ou en dehors, et le second prend en compte les services publics présents sur le territoire au 1^{er} janvier 2020 en dehors des Maisons de Services au Public (MSAP).

Panier d'équipements de soins de santé de proximité

Chirurgien-dentiste, infirmier, masseur-kinésithérapeute, médecin généraliste et pharmacie. Les professionnels exerçant dans une maison de santé pluridisciplinaire (MSP) sont inclus dans le panier.

Panier d'équipements culturels de proximité

Bibliothèques ouvertes au public (départementales, municipales, intercommunales et municipales classées, centrales ou annexes), cinémas (uniquement les cinémas fixes), musées (labellisés « Musées de France » et musées numériques de proximité « Micro-Folies ») et arts du spectacle (théâtres, arts de la rue, pôles du cirque, centres chorégraphiques, opéras, zéniths, etc., lieux labellisés ou non). Il s'agit des équipements culturels conventionnés avec la Direction régionale des Affaires culturelles (DRAC ; sources : ministère de la Culture, DEPSD, CNC, Artcena).

Pauvreté

Un individu est considéré comme pauvre lorsque son niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté. Le seuil de pauvreté est fixé à 60 % du niveau de vie médian de l'ensemble de la population nationale, soit 1 102 euros par mois en 2019.

► Pour en savoir plus

- **Battesti C., Delhomme I.**, « L'accès aux soins se dégrade dans les zones rurales », *Insee Flash* n° 137, mars 2023.
- **Delhomme I., Féfeu L.**, « L'illectronisme : un phénomène davantage rencontré dans les zones rurales », *Insee Flash* n° 132, décembre 2022.
- **Hervy C., Manceau C.**, « L'accès des Ligériens aux services publics facilité par le déploiement des espaces France Services », *Insee Dossier* n° 5, octobre 2020.
- Circulaire n° 6094-SG du 1^{er} juillet 2019 relative à la création de France Services.
- **Lalande E., Vahé M.**, « Ralentissement démographique, une différence accrue entre les départements », *Insee Analyses* n°108, décembre 2022.
- Conseillers numériques France Services.